

Alliance Nationale Femmes et foncier :



TERMES DE REFERENCE EVALUATION FINALE DE LA CAMPAGNE STAND FOR HER LAND SÉNÉGAL ANFF

Mai 2026

1. Contexte et justification

Au Sénégal, l'accès équitable des femmes à la terre constitue un enjeu stratégique majeur pour le développement durable. Malgré un cadre juridique favorable notamment la loi foncière 1964, les constitutions successives et la ratification de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'engagement de l'Etat du Sénégal dans plusieurs cadres internationaux tels que : l'Agenda 2030, la Vision 2063 de l'Union Africaine, la déclaration de Malabo et les principes Directeurs des Nations Unies sur les droits des paysans, la réalité sur le terrain est marquée par des inégalités persistantes. Ainsi, selon l'Agence nationale de la démographie (ANSD) et seulement 13% des femmes ont accès à la terre à l'échelle nationale, révélant un écart significatif entre le droit positif et son application effective.

Ces disparités sont liées à des contraintes socio-culturelles profondes qui marginalisent les femmes dans l'accès, le contrôle et la valorisation des ressources foncières. Elles alimentent directement la féminisation de la pauvreté et constituent un frein au développement économique inclusif.

C'est dans ce contexte, que la campagne Stand for Her Land (S4HL) qui est une initiative mondiale visant à combler le fossé entre les normes juridiques protectrices des droits fonciers des femmes (DFF) et leurs mises en œuvre effectives a été menée dans 25 communes du Sénégal portée par l'Alliance Nationale Femmes et Foncier sous la coordination de CICODEV Africa et le soutien financier de BMZ (Ministère Fédérale Allemande de la Coopération Économique du Développement).

La coalition nationale Alliance Nationale Femme et Foncier (ANFF) regroupe des organisations faitières notamment la Fédération Nationale des Femmes Rurales du Sénégal (FNFRS), le Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal (RNFRS), le Collège des Femmes du CNCR, et le Directoire National des Femmes en Elevage (DINFEL) ainsi que des organisations techniques dont les domaines d'intervention portent sur la recherche, le plaidoyer, la formation juridique et législative, la gouvernance locale, le changement climatique et le soutien aux communautés locales. La plateforme ANFF mise en place en 2018, poursuit trois objectifs stratégiques : (i) coordonner les actions et partager les informations, (ii) accroître l'impact collectif en faveur des DFF et (iii) mutualiser les ressources.

Un comité de pilotage mondial, composé d'organisations non gouvernementales internationales, dont Landesa, la Coalition internationale pour la terre (ILC), le Réseau mondial d'outils fonciers, la Commission Huairou, l'Initiative pour les droits et les ressources et la Banque mondiale, anime l'initiative S4HL. Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par Landesa, un organisme de recherche et de plaidoyer qui collabore avec des gouvernements progressistes et la société civile pour élaborer des lois, des politiques et des programmes favorables aux populations pauvres et sensibles au genre, renforçant ainsi les droits fonciers des plus démunis.

Au terme de la mise en œuvre des activités de la campagne, CICODEV Africa une organisation active dans la production et l'utilisation de données pour le plaidoyer et Landesa lancent cet appel à candidatures pour **le recrutement d'un - une consultant-e ou d'un cabinet de consultants pour mener une évaluation finale du projet S4HL au Sénégal.**

2. Objectifs

Cette étude finale (**Endline**) vise à évaluer, par des méthodes qualitatives et quantitatives, les changements induits dans le cadre de la campagne S4HL pour une efficacité des DFF au Sénégal, par rapport à l'enquête de référence réalisée en septembre 2023.

De manière plus spécifique, il s'agira de collecter et d'analyser les informations suivantes (voir l'annexe 1 pour la liste complète des indicateurs pris en compte dans le cadre de cette évaluation) :

- Accès et sécurisation des DFF : Nombre de délibérations affectées aux femmes durant la période 2023 – 2026 dans les localités cibles du projet ;
- Niveau de connaissances des femmes rurales sur les procédures d'obtention de délibérations ;
- Attitudes des femmes et des communautés vis-à-vis des normes sociales qui bloquent l'effectivité des DFF ;
- Capacités et pratiques de plaidoyer des membres de la coalition (élargissement des espaces de plaidoyer, autonomisation dans le plaidoyer, la diversité des thématiques, développement d'outils et de supports de plaidoyer) ;
- Engagement des autorités locales (maires, conseillers, notables) dans la reconnaissance effective des DFF (participation des autorités dans les activités de la campagne, l'adoption de dispositions de discrimination positive en faveur des femmes, adoption de mesures concrètes facilitant l'accès au foncier sécurisé - exemple : la mise en valeur des terres octroyées aux femmes, frais de bornage etc. ;
- Evolution de la représentation féminine dans les instances de gouvernance foncière (Commission Domaniale).

3. Questions évaluatives (à harmoniser avec les objectifs spécifiques)

Le-la consultant-e ou le cabinet de consultants devra s'assurer que l'évaluation réponde au moins aux questions suivantes structurées par domaines :

3.1 Changement d'attitudes, normes sociales, et pratiques

- Dans quelle mesure les femmes rurales des communes ciblées ont-elles amélioré leurs connaissances sur leurs droits fonciers ?
- Les attitudes des femmes et des hommes, au sein des communautés vis-à-vis des DFF ont-elles évolué favorablement ?
- Quels changements comportementaux concrets sont observés au niveau des individuels, familles, et des communautés ?

3.2 Capacités intentionnelles et plaidoyer

- La coalition ANFF a-t-elle renforcé ses capacités de plaidoyer et de coordination ?
- Les membres de la coalition ont-ils développé ou adopté des outils, des ressources et des stratégies efficaces de défense des DFF ?
- Quel est le niveau d'engagement des acteurs étatiques (ministères, élus locaux en faveur des DFF ?

3.3 Gouvernance foncière et réforme

- Des réformes politiques ou institutionnelles en faveur des DFF ont-elles été initié ou accéléré grâce à la campagne S4HL ?
- La participation des femmes dans les instances de gouvernance foncière formelle a-t-elle augmenté ?
- Quels obstacles structurels subissent les élus locaux dans la mise en œuvre des lois foncières favorables aux femmes ? La campagne S4HL a-t-elle réussi à réduire ou à éliminer certains de ces obstacles ?

4. Méthodologie de l'évaluation

Le processus d'évaluation qui sera proposé par le ou la consultante devra être participatif et inclusif. Une implication et inclusion de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire : femmes rurales, organisations faïtières, autorités locales, membres de la coalition Alliance Nationale Femmes et Foncier, représentants gouvernementaux, ministères concernés, services déconcentrés de l'Etat, parlementaires et journalistes, ainsi que les partenaires techniques et financiers. En outre, l'évaluation devra prendre en compte les critères de pertinence / cohérence, efficacité, efficience, effets / changements et durabilité.

Landesa mettra à la disposition du candidat retenu les données de référence (Baseline) et les outils de collecte de données afin de faciliter la collecte des données de panel. Nous attendons du candidat retenu qu'il déploie tous les efforts nécessaires pour mener des entretiens de suivi auprès des 444 femmes rurales interrogées lors de l'enquête de référence ainsi qu'auprès des 66 informateurs clés. L'évaluation finale doit inclure les données de fin de projet pour chaque indicateur figurant à l'annexe 1, y compris, le cas échéant, des comparaisons avec les données de référence.

Par ailleurs, un élément clé de cette évaluation finale et l'utilisation de l'approche du Changement le Plus Significatif (CPS), une méthode participative d'évaluation visant à recueillir des témoignages de changement, à identifier collectivement les résultats les plus marquants de la campagne S4HL.

5. Étendue de l'évaluation

L'évaluation sera menée dans huit (8) régions (Dakar, Thiès, Kaolack, Fatick, Louga, Saint Louis, Tambacounda et Kédougou) pour collecter des données, rencontrer les différents acteurs et les participants du projet.

- **Liste des communes concernées pour l'évaluation finale :**

Le travail de la campagne a couvert des villages au niveau des communes suivantes qui seront donc les premières zones cibles pour cette évaluation.

Région	Municipalité	Organisations faïtières
Thiès	Meouane	RNFRS
	Darou khoudoss	RNFRS, DINFEL
	Fandène	RNFRS
	Ngoundiane	FNFRS
	Mekhé	Collège des femmes du CNCR
Saint-Louis	Ross Béthio	Collège des femmes du CNCR
	Ndiayene Pendao	DINFEL
	Bokou Dialloubé (Saldé)	FNFRS
Kédougou	Fongolimbi	FNFRS
	Dimboli	DINFEL
Tambacounda	Bamba Thialène	RNFRS
	Koussanar	DINFEL, FNFRS
Kaolack	Taiba Niassène	Collège des femmes du CNCR
	Tiaré	RNFRS
	Wack Ngouna	FNFRS

	Ndiba Ndiayene	DINFEL
Louga	Barkédji	DINFEL, RNFRS
	Linguère	FNFRS
Fatick	Patar Lia	DINFEL
	Diouroup	RNFRS
	Keur Saloum Diané (Keur Baka)	FNFRS
Dakar	Tivaouane Peulh Niagha, Bambilor	Collège des femmes du CNCR

6. Rôles, responsabilités et livrables attendus

6.1 Rôles et responsabilités

Les consultants individuels ou cabinet d'études sélectionnés seront chargés de collecter et d'analyser les informations nécessaires à l'étude finale. Ils doivent superviser tous les aspects de la collecte de données, notamment les éléments suivants :

- Recrutement et gestion du personnel chargé de la collecte et de la gestion des données,
- Élaboration d'un calendrier détaillé des enquêtes, des entretiens et des groupes de discussion,
- Élaborer la méthodologie de l'étude finale et la coordonner avec les partenaires de mise en œuvre,
- Obtenir toutes les autorisations nécessaires à la collecte des données,
- Préparer la logistique de la collecte des données, y compris le transport et la préparation des communautés,
- Collaborer avec CICODEV et Landesa sur la stratégie d'échantillonnage, ainsi que sur la révision et la mise à jour des outils de collecte de données
- Communiquer régulièrement avec CICODEV et Landesa, notamment par le biais de réunions de suivi périodiques (la fréquence de ces réunions variera en fonction de la phase du projet)
- Traduire les outils de collecte de données, saisir les questionnaires dans des outils de collecte de données électroniques et envoyer les versions finales à CICODEV et Landesa pour révision
- Former les collecteurs de données
- Assurer la qualité des processus sur le terrain
- Nettoyer, traduire et traiter toutes les données collectées, y compris la suppression des informations permettant d'identifier les personnes et le transfert des données personnelles cryptées à CICODEV et Landesa. Dans le cas des groupes de discussion (FGD), des entretiens avec des informateurs clés (KII) et des entretiens approfondis, l'entreprise doit organiser, collecter, traiter et coder les transcriptions
- Rédiger un projet de rapport de l'étude finale comprenant des conclusions et des recommandations
- Organiser un atelier de validation pour présenter les résultats de l'étude au CICODEV, à Landesa, aux membres de la Coalition et aux autres parties prenantes

- Intégrer les commentaires du CICODEV, de Landesa, des membres de la Coalition et des parties prenantes
- Rédiger le rapport final de l'étude finale en français et le traduire en anglais
- Présenter les résultats de l'étude finale lors d'un webinaire virtuel S4HL Global Learning, organisé par Landesa entre octobre et décembre 2026.
- Veiller à ce que toutes les activités liées à la collecte et à la gestion des données, ainsi que la conduite de son personnel, soient conformes aux directives éthiques de Landesa en matière de recherche, que Landesa communiquera lors de la signature du contrat.

6.2 Principaux livrables

- Rapport d'Orientation Méthodologique (**ROM**), comprenant le contexte de l'étude, la méthodologie détaillée, les outils de collecte de données mis à jour, le calendrier de mise en œuvre et d'autres éléments pertinents,
- Plan de mise en œuvre final, comprenant les outils de collecte de données finalisés,
- Programme manuel et rapport sur la formation des enquêteurs, des animateurs de groupes de discussion et des superviseurs,
- Rapports hebdomadaires d'avancement pendant la collecte des données,
- Ensembles de données brutes et nettoyées,
- Diapositives à présenter lors de l'atelier de validation au niveau national (hybride : en présentiel ou virtuel),
- Projet de rapport final comprenant les principales conclusions, la description des procédures d'échantillonnage et des méthodes d'analyse, l'analyse des données qualitatives et quantitatives, les récits traduisant les Changement les Plus Significatifs, la comparaison des changements des indicateurs clés entre le début (**Baseline**) et la fin (**Endline**) de l'étude, et des recommandations pour des initiatives similaires,
- Rapport final validé et finalisé, intégrant tous les commentaires,
- Diapositives à présenter lors d'un webinaire virtuel S4HL Global Learning.

7. Profil du ou de la consultant (e)

Le ou la consultante ou le cabinet de consultants devra démontrer d'au moins dix (10) ans d'expériences en évaluation des projets et programmes de développement ainsi que tout autre domaine d'expertise pertinent.

Les compétences et expériences requises sont les suivantes :

- Compétences avérées en évaluation des programmes de développement local
- Connaissances et expériences sur les thématiques gouvernance foncière, genre, transformation sociale et économique des femmes, gestion des ressources naturelles.
- Expériences de l'approche par les droits des femmes seraient un atout,
- Expériences avérées en recherche à méthodes mixtes (quantitatifs et qualitatifs),
- Maîtrises des données d'analyses statistiques,
- Maîtrise des outils de collecte et exploitation de données
- Connaissances et expériences de l'approche du CPS,
- Démontrer une maîtrise des langues locales (wolof, pulaar, sérère, soninké)
- Maîtrise de l'anglais serait un atout.

8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une offre technique composée de la note de compréhension des TDR,
- D'un exposé clair de la démarche méthodologique,
- D'un chronogramme d'exécution de la mission, notant que nous espérons recevoir le rapport final au plus tard début septembre,
- Des références du / des consultants (CV détaillé des membres clés de l'équipe maximum trois (3) pages,

NB : (Le budget total pour la consultation (étude) et les activités liées à la consultation notamment l'atelier national avec la coalition devraient se situer entre 25000 et 31500 dollars américains).

Les offres sont soumises par courrier électronique aux adresses mails suivants : Abha Joshi (abhaj@landesa.org) avec copie à Caitlin Kieran (caitlink@landesa.org), jenniferve@landesa.org , ngone.ngom@cicodev.org , binta.diop@cicodev.org , omar.balde@cicodev.org , abdoulaye.ba@cicodev.org

La date limite pour les dépôts est fixée le 25 Mai à 23h GMT.

Annexe 1 : Liste des indicateurs à suivre

Énoncé des objectifs	Indicateurs	Unité de mesure	Périodicité de la collecte de la donnée	Source de la donnée
Objectif spécifique 1 : Bâtir une plateforme solide et durable en faveur des DFF	01 plateforme solide et durable en faveur des DFF est mise en place et fonctionnelle	Nombre de plateformes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Entretiens avec des informateurs clés représentant les structures techniques et les organisations faitières de la Coalition.
Objectif spécifique 2 : Augmenter les connaissances des parties prenantes (les femmes rurales, les acteurs locaux, les journalistes, les parlementaires et les ministères) sur DFF	% de femmes qui connaissent les procédures d'obtention des actes formels de propriétés (Délibérations , Bail, titre foncier)	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales
	% de femmes qui connaissent les moyens de défense en cas de contestations d'un droit de propriété	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales

Énoncé des objectifs	Indicateurs	Unité de mesure	Périodicité de la collecte de la donnée	Source de la donnée
	% de femmes qui savent que s'est permis par la loi que les femmes héritent de la terre	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales
Résultat 2 : Les capacités des parties prenantes (les femmes rurales, les journalistes, acteurs locaux, gouvernement) sont renforcées sur des thématiques en lien avec les DFF	% d'élus locaux ayant été sensibilisés ou formés sur les DFF	% d'élus locaux	1 fois (à la fin du projet)	Entretiens avec des informateurs clés à la fin du projet
	% de femmes ayant une attitude plus favorable envers les DFF	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales
Produit 2.1 : Les connaissances des femmes rurales sont améliorées en faveur des DFF	% de femmes ayant participé aux activités de renforcement de capacités sur les DFF	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales

Énoncé des objectifs	Indicateurs	Unité de mesure	Périodicité de la collecte de la donnée	Source de la donnée
	% de femmes ayant augmenté leurs connaissances sur les DFF (parmi les femmes ayant participé aux activités de renforcement des capacités sur DFF)	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales
Produit 2.2 : Les connaissances des autorités locales sont améliorées en faveur des DFF	% d'autorités locales ayant augmentées leurs connaissances sur les DFF	% des autorités locales (fonctionnaires municipaux, conseillers départementaux, notables villageois)	2 fois (au début et à la fin du projet)	Entretiens avec des informateurs clés au début et à la fin du projet
Objectif spécifique 3 : Engager les communautés locales dans la reconnaissance des DFF	Pourcentage de collectivités territoriales engagés dans la reconnaissance des DFF	% de collectivités territoriales	2 fois (au début et à la fin du projet)	Entretiens avec des informateurs clés au début et à la fin du projet
	% de femmes présentes dans les commissions domaniales	% de femmes	2 fois (au début et à la fin du projet)	Enquêtes de référence et de suivi auprès des femmes rurales